

# Le feuilleton : les bruits qui courent : [suite]

Autor(en): **Amiguet, P. [i.e. F.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 15

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222518>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

diable de ministre qui est déjà assez rebouillé comme ça !

Voilà-t-y pas que notre ministre devait faire le culte à l'enterrement d'un mort qui était dé-cédé. C'était un brave homme qui, comme cha-cun, avait eu les siennes dans ce bas monde de misères. Notre ministre, donc, s'embrie et met tout son cœur à te lui faire une oraison funèbre de sorte. Il prône la vie modeste du défunt, fait l'éloge de ses vertus civiques et autres ; raconte combien de temps il a été du Conseil communal et combien il a fait de cours de répétition ; bref, le nom du cher disparu revient un nombre incalculable de fois sur les lèvres du bon pasteur qui, la voix tremblante d'émotion, s'emballe en de grandes tirades, pardi rudes belles, et donnant en exemple aux assistants, la vie du disparu !

Après cette puissante, belle péroraison, et, sans s'être aperçu que plus d'un assistant avait de la peine à se tenir de recaffer, notre ministre termine par une prière, ma foi bien belle, qui te remue l'assistance ; et, s'approchant de la tombe, il dit encore, au nom du Conseil de Paroisse, au pauvre bougre qui ne l'entend plus : « Étienne Brelet, je te dis un dernier adieu ! » Puis, ayant serré la main aux parents, il se dispose à quitter le champ du repos, lorsqu'un homme s'avance vers lui, la main tendue, et lui dit :

— Merci bien, au moins, Monsieur le Ministre, pour toutes les bonnes paroles et les belles choses que vous avez dites sur moi ; ça me fait rude plaisir de les entendre avant de mourir, car, je ne suis pas encore tout à fait mort ! C'est Ernest Branchu, qu'on vient d'enterrer ; mais je ne vous en veux pas de m'avoir tant prôné et recommandé au Bon Dieu !

Le pauvre ministre aurait bien voulu, je parie, être un moment à la place du mort, en tous cas, pendant que les gens sortaient en souriant du cimetière ! Il avait, en effet, confondu les noms de deux citoyens, et, vous voyez d'ici l'effet que produisit sa belle homélie ! Jusqu'au père Bèche, le fossoyeur, qui sortit en riant du cimetière, et en s'écriant tout haut :

— Te brûle-t-y pas pour un ministre !  
Espérons, tout également, que le pauvre ministre n'en attrapera pas la jaunisse. Ne vaut-il pas encore mieux ça qu'une jambe cassée ?

Pierre Ozaire.



**LES BRUITS QUI COURENT**

Chez David Vaudroz les vendanges duraient depuis huit jours et on n'en voyait pas encore la fin. Ici, la joie était complète. Pourquoi en eût-il été autrement, alors qu'en temps ordinaire, même lorsque la cueillette mécontentait chacun, le patron ne se plaignait point et, surtout, ne montrait pas grise mine à ses ouvriers. Aussi, les rires et les chansons, le soir, entre deux pressées, résonnaient-ils dans la ruelle du Cotterd. Parfois, même, M. le syndic consentait à chanter « la sienne ». Son répertoire n'était pas considérable : deux numéros, ni plus ni moins. Un en français : le *Canton de Vaud* ; un en patois : *Por la Fita dao quatorze*. La voix n'avait rien d'admirable et même David Vaudroz ne donnait pas toujours absolument juste, mais il y allait de si bon cœur, en chantant l'œuvre naïve du doyen Curtat. Les vitres du voisinage en tremblaient.

A ces séances de pressoir, les femmes ne se montrèrent guère, sauf, peut-être, pour venir chercher quelque mari attardé. D'ailleurs les ouvrières se couchaient en revenant de la vigne, ayant bien gagné leur repos. Laure, sans être vendangeuse régulière, allait, néanmoins chaque jour, pour une heure ou deux cueillir chez le syndic. La grosse besogne de couture ne viendrait qu'après les vendanges. Les ouvrières et les apprenties désertaient momentanément l'atelier.

Elle avait donc quelque loisir. Et puis, Rose et André ne quittaient pas la bande. L'essai tenté par leur mère pour espacer les visites chez David Vaudroz avait piteusement échoué. Du soir où tante Jeanne remplaçait le veau gras par un poulet rôti, les relations entre propriétaire et locataire reprirent comme devant. L'accueil du syndic, si affable, si simple, ne méritait pas une bouderie. Après tout, Laure n'y pouvait rien si les commérages lui attribuaient faussement des ruses intéressées. Elle ne prétait à aucune médisance. Elle n'était pas coquette et non plus familière. Les années de vie difficile l'avaient rendue plutôt méfiante. Toujours sur ses gardes, craignant un revers à toute belle page, elle ne se livrait point. Mais comment résister aux paternelles avances de David Vaudroz si bon avec Rose et André ? Comment se détourner lorsque tante Jeanne — cependant peu liante — s'efforçait à lui être agréable ? Quel sujet d'appréhension découvrir dans la bonne amitié de l'un et de l'autre. Et pourquoi la dédaigner ? De tous temps, Laure s'était montrée affectueuse avec quiconque l'approchait. Les leçons de l'existence, tout en la rendant précautionneuse, ne l'éloignaient pas du monde vivant. Et même, les cruelles déconvenues — comme son mariage, par exemple — ne la poussaient point à détester ses compagnons de route. Aimer et se sacrifier lui paraissaient toujours une œuvre et un but enviables. Mais elle n'osait le poursuivre parce que ceux pour qui elle l'eût fait ne l'y encourageaient guère, à Châteaueux surtout. Cependant, entre cette réserve et l'indifférence il y avait un pas qu'elle ne voulait point franchir. Aussi pendant ces vendanges, vint-elle plus d'une fois aider tante Jeanne à quelque besogne ménagère, que l'augmentation momentanée des travailleurs rendait trop pénible pour la brave vieille. Et même, on la vit, comme aux jours de sa prime jeunesse, la hotte aux épaules, porter aux vendangeurs les « dix heures » ou le « goûter ».

Un soir, comme elle revenait de la vigne avec les enfants, Laure fut très étonnée de trouver au loquet de sa porte, une carte de visite. Habituellement ses clientes n'en laissaient pas et, d'autre part, elle n'attendait aucun étranger. Cette carte portait en caractères gravés : *Mlle Charlotte Mégevaud*, et au crayon, plus bas, *présente ses compliments à Mme Charlon qu'elle regrette de n'avoir pas rencontrée.*

— Charlotte Mégevaud, mais qui est-ce donc ? André était renseigné.

— Tu sais bien, maman, la tante des petits Mégevaud... Une petite maigre, qui gronde toujours.

L'explication manquait un peu de clarté. Rose la compléta :

- La sœur du ferblantier, près de la gare.
- Ah ! j'y suis... celle qui a été en Russie ?
- Oui, maman.
- Que peut-elle me vouloir, je la connais à peine ?

En effet, Mme Charlon, de quelque quinze ans plus jeune, avait eu fort peu de rapports avec Mlle Mégevaud, partie, jadis, pour l'étranger quand Laure était encore une très petite fille. Cependant, pour répondre à la politesse d'une visite imprévue, elle décida de la rendre le lendemain même.

Lorsque, près de trente ans auparavant, Mlle Charlotte était arrivée en Russie, il régnait encore là-bas une aimable confiance dans le savoir de toute jeune fille parlant un français plus ou moins présentable. On n'exigeait ni diplômes, ni brevets. Des bonnes d'enfants enseignaient avec candeur, les « premiers principes » de leur langue maternelle. Et l'on rencontrait, de Pétersbourg à Odessa, nombre de petits boyards qui savaient l'emprô genevois, chantaient le ranz des vaches, ou discutaient de « poussenions » et de « peuglisses », selon que leurs gouvernantes étaient nées sur les bords du Rhône, de la Sarine ou du Seyon. En revanche, la règle des participes et une foule d'autres minuties de même acabit, demeuraient mystères insondables pour ces princes de Moscou.

A en croire les vieilles gens de Châteaueux, Mlle Charlotte rentrait dans cette catégorie d'institutrices pas diplômées. Ce défaut de science ne l'avait pas empêchée, d'ailleurs, d'amasser quelques écus, et elle était revenue de Moscou, après un quart de siècle, rapportant cousue à l'intérieur de son corsage, une liasse de banknotes qui lui permirent de vivre, dès lors, en modeste rentière. Elle habitait, chez son frère, la plus belle chambre du logement et continuait à régenter en morigénant ses neveux et ses nièces, même leur père. Celui-ci, un bon vivant, qui, sa journée finie, aimait à boire un verre avec les amis, trouvait, souvent, un peu despotique l'autorité de la vieille demoiselle, mais il se taisait, pensant aux bons billets déposés à la banque et qui, certainement, un jour ou l'autre, tomberaient dans son escarcelle ou dans celle de ses héritiers. D'ailleurs eût-il voulu se regimber, que le geste n'eût pas été facile. Mlle Charlotte disait si bien : « Nous ferons comme ceci. Nous irons là. Nous parlerons ainsi » que son frère ne trouvait pas, dans le bloc de ces décisions, une fissure large d'un millimètre, pour insinuer sinon sa volonté, tout au moins ses préférences. Et si, par extraordinaire, le brave homme osait une timide observation, sa sœur avait vite fait d'y mettre ordre par cette conclusion sans réplique : « A Pétersbourg, chez le prince Kolonyskoff, on n'agissait pas autrement. » Alors, n'est-ce pas, devant une telle affirmation, discuter devenait oiseux et même impertinent ? Que pouvait alléguer Joseph Mégevaud, ferblantier à Châteaueux, à l'encontre d'une opinion princière ?

(A suivre.)

P. Amiguet.

Pour la rédaction :  
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

**Adresses utiles**

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

*M. Steiger & Cie*  
Lausanne Rue St-François

**SERVICES DE TABLE**

**AGENCE IMMOBILIÈRE**

VENTES ACHATS

Louis GENEUX, Régisseur, Lausanne  
Fleurettes — Villa Fontenay — Case 10782

**Achetez vos chemises**  
chez le spécialiste

**DODILLE**  
Rue Haldimand LAUSANNE

**HERNIEUX**

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

**W. Margot & Cie**  
BANDAGISTES  
Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

Demandez un

**Centherbes Crespi**  
l'apéritif par excellence.